



INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE FORESTIERE

Cité Scientifique de Brazzaville, Route de l'Auberge de Gascogne. BP 177 Brazzaville.
République du Congo. Tél. +242 055648805. E-mail : irf.congo.bzv@gmail.com

Projet de Recherche IRF

A soumettre au Fonds Vert pour le Climat (FVC)

Code projet : IRFDSDF_2017_1

Systèmes agroforestiers par introduction des cacaoyers sous acacias dans les zones de savanes

Chercheur : J.P. Kampé, J.D. Nzila, A. Saya, V. Kimpouni, C.G. Makouanzi Ekomono

Techniciens : S. Yallo Mouhammed, I. Nguelet-Moukaha, D.P. Nguila-Ntsoko, C.M. Dipakama, N. Loubaki, J. Moulambi Nzongi, N. Mpouki

1. Contexte et justification

Parmi les causes importantes de changement climatique figurent la déforestation et l'agriculture itinérante sur brûlis. Pour contribuer à l'atténuation de la destruction des massifs forestiers au Congo, l'IRF, en partenariat avec le P_{RO}NAR, travaille sur les systèmes agroforestiers en savane. Ces systèmes sont capables de sédentariser les exploitations agricoles et améliorer durablement les rendements des cultures.

A ce titre, en 2016, il a été mis en place, sur les sites du P_{RO}NAR à Yié et à Bambou-Mingali (District d'Ignié), 10 hectares d'essais portant sur l'introduction des cacaoyers sous ombrage d'acacias, à différents âges et à différentes densités. Cependant la qualité des plants mis à disposition de l'IRF étant très mauvaise, la mortalité moyenne de l'ensemble des essais s'est avérée très forte (supérieure à 50%). A ceci s'ajoute le fait que les densités de plantation sont variables au sein des mêmes parcelles, rendant impossible l'installation de blocs homogènes, l'interprétation scientifique de tels dispositifs étant compromise. Il est donc nécessaire de reprendre ces essais en introduisant dans les mêmes parcelles d'acacias du nouveau matériel végétal bien conduit en pépinière afin d'obtenir les résultats conformes aux traitements appliqués.

Dans la même optique et sur le même site de Bambou Mingali, l'IRF teste à présent 4 espèces de légumineuses adaptées à l'agroforesterie en savane, pour en évaluer les vertus bio-fertilisantes et leur

contribution éventuelle à l'amélioration du rendement agricole des cultures qui y seront associées. Il s'agit de *Acacia auriculiformis*, de *Acacia mangium*, de *Senna siamea* et de *Leucaena leucocephala*. Toutes les espèces sont plantées à la densité de 1.111 pieds/ha.

2. Objectif

Valorisation des zones de savanes par l'introduction des cacaoyers sous plantations d'acacias.

Les objectifs spécifiques sont :

- La production des plants de cacaoyers ;
- La Production des plants d'acacias ;
- Le choix des sites d'implantation des essais ;
- La mise en place et le suivi des essais sylvicoles.

3. Résultats attendus

- Amélioration de la fertilité des sols de savane ;
- Amélioration des rendements des cacaoyers ;
- Amélioration des revenus des paysans.

4. Activités à mener à la première année

- Acquisition et semis des graines de cacao en vue d'une production de plants de qualité à la pépinière de l'IRF ;
- Education des plants de cacao ;
- Sélection de nouvelles parcelles d'acacias ayant des densités uniformes et de différents âges, parcelles où seront repris les essais ;
- Préparation des terrains pour les nouveaux essais ;
- Plantation et suivi de nouveaux essais.

5. Durée et coût global du projet : 5 ans, pour un coût global de 305.000.000 Fcfa.

NB : L'année 1 correspond à la l'année de démarrage des activités, quelle que soit la période

6. Budget de la 1ere année

Libellé	Personnel / Quantité	Prix unitaire (FCFA)	Durée (jours)	Montant total (FCFA)
Suivi des essais mis en place en 2016				
• Chercheurs	5	56.000	10	2.800.000
• Techniciens	7	28.000	10	1.960.000
• Chauffeur	1	28.000	10	280.000
• Carburant et autres	-	2.000.000	-	2.000.000
• Sarclage et autres	-	12.000.000	-	12.000.000
s/total 1				
Mise en place de nouveaux essais				
• Semis et éducation des plants de Cacao ;				2.000.000
• Sélection de nouvelles parcelles d'acacia ;				400.000
• Préparation de 5 terrains ;				25.000.000
• Plantation des nouveaux essais ;				15.000.000
• Acquisition des plants de cacaoyers				7.000.000
s/total 2				
TOTAL GENERAL				68.440.000



Directeur Général de l'IRF

Dr. Victor KIMPOUNI